



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORMULAIRE DE DEMANDE PROTHESES AUDITIVES

Rappel de la procédure :

Depuis 2021, une offre 100% santé sur les prothèses auditives vous est proposée. Elle est prise en charge intégralement par la sécurité sociale et les complémentaires santé.

Si malgré cette proposition, vous choisissez un autre type de matériel, pour lequel vous avez un reste à charge, le rectorat peut vous aider, dans la limite des crédits disponibles.

Pour bénéficier de cette aide, complétez ce document et retournez le à virginie.lizot@ac-orleans-tours.fr, copie à santetravail@ac-orleans-tours.fr accompagné des pièces suivantes :

- une pièce médicale relative à la demande (prescription médicale)
- le devis que vous souhaitez retenir avec les montants de prise en charge de la sécurité sociale et de la complémentaire santé (l'audioprothésiste l'indique en général sur le devis).
 - ➔ Si le montant de la complémentaire santé n'apparaît pas sur le devis, merci de nous fournir un document le précisant
- la photocopie de la RQTH à jour ou tout document justifiant que vous êtes BOE (Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés, titulaires de l'allocation adultes handicapés, titulaire d'une pension d'invalidité, ...)
- la photocopie de l'acceptation ou du refus de la MDPH concernant la PCH (prestation de compensation du handicap).
- en cas de paiement effectué directement par l'agent à l'audioprothésiste, joindre une facture avec la mention « acquittée » et votre RIB.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le pôle d'appui aux ressources humaines (02 38 79 38 19).

NOM – Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

Téléphone :

Courrier électronique :

Grade :

Lieu d'affectation :

